

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/04/2015**

L'an deux mille quinze, le 13 Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 Avril 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVEAU, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN, adjoints, Mme Frédérique RATTE, M. Blaise ALLEAUME, Mme Réjane DEVAUX, M. Arnaud DUPARC, Mme Josiane COIGNET, M. Gilles HONORE, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Michèle LESAUVAGE, M. Patrice DELAMARE, Mme Caroline VAIN, M. Christian POUPEL.

Absents représentés : M. Olivier HENRY à M. Aurélien PAUL
Mme Maria MARQUES à Mme Noëlle LEVEAU

Absents excusés :

Mme Réjane DEVAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Date de convocation : 07/04/2015

Date d'affichage : 07/04/2015

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention :

OBJET : Grand Hameau/ ancien camping d'Antifer : transfert de la future voirie en propriété communale

(13/2015)

Rapporteur : M. François AUBER et M. Gilles HONORE

Mesdames, Messieurs,

Sur les parcelles C 578-579-580-581-873-1130 d'une superficie de 9 399m², constituant l'assise foncière de l'ancien camping d'Antifer au Grand Hameau, le propriétaire a réalisé un lotissement. Lorsque la voirie de desserte de ce lotissement sera achevée et conforme au Permis de Construire, celle-ci sera transférée en propriété communale et passera ensuite dans le domaine public communal.

Pour extrait conforme,

Le Maire

